



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

La coopération verticale dans l'économie agricole et alimentaire tchécoslovaque

E. Borak

Abstract

In Czechoslovakia, a central body of a new kind, the Ministry of Food and Agriculture, is in charge of organizing the vertical integration between agriculture and food industries and also the food supply of the population.

Résumé

En Tchécoslovaquie, un organisme central d'un type nouveau, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, est chargé d'organiser l'intégration verticale agriculture-industrie alimentaire. Il doit assurer un meilleur approvisionnement de la population.

Citer ce document / Cite this document :

Borak E. La coopération verticale dans l'économie agricole et alimentaire tchécoslovaque. In: Économie rurale. N°83, 1970. Du nouveau à l'Est. pp. 85-88;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1970.2088>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1970_num_83_1_2088

Fichier pdf généré le 08/05/2018

La coopération verticale dans l'économie agricole et alimentaire Tchécoslovaque *

par E. BORAK

Directeur de l'Institut de Recherches Economiques pour les Industries Alimentaires, Prague

En Tchécoslovaquie, un organisme central d'un type nouveau, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, est chargé d'organiser l'intégration verticale agriculture-industrie alimentaire. Il doit assurer un meilleur approvisionnement de la population.

Vertical Cooperation in the Czecho-Slovakian Food and Agricultural Industry

In Czecho-Slovakia, a central body of a new kind, the Ministry of Food and Agriculture, is in charge of organizing the vertical integration between agriculture and food industries and also the food supply of the population.

RECONNAISSANCE ET INTERDEPENDANCE DU COMPLEXE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Le phénomène caractéristique du moment est l'évolution en profondeur qui, peu à peu, modifie la structure globale et les différentes composantes de l'ensemble agriculture-industrie alimentaire. Il est de plus en plus évident que la production des biens alimentaires est le résultat d'une étroite collaboration de toute une série d'activités, qui, toutes réunies, forment cet ensemble agriculture-industrie alimentaire.

L'intervention du progrès scientifique et technique entraîne une augmentation rapide de la capacité de production à tous les niveaux de cet ensemble. Il ouvre de nouvelles perspectives quant aux formes et méthodes de structuration du flux complexe des produits alimentaires qui va de l'agriculture au consommateur en passant par l'industrie, les transports et le commerce.

Il semble donc souhaitable d'attacher une importance particulière au processus d'intégration dans le

complexe agriculture-industrie et d'encourager les démarches qui, d'une façon consciente, contribuent à écarter les obstacles et mettre en œuvre les solutions les plus efficaces.

Le Comité Central du Parti Communiste Tchécoslovaque a défini en mai 1967 les lignes de forces du développement de l'agriculture et de l'industrie alimentaire nationale. L'industrie alimentaire de la République s'engage aujourd'hui dans une voie qui lui ouvre de nouvelles perspectives. Il est encore difficile de préjuger de l'ampleur du domaine ainsi livré à son initiative. La résolution du Comité Central du Parti Communiste demande de réfléchir aux rapports très variés entre les différents éléments du complexe agriculture-industrie.

Les relations entre l'industrie alimentaire et la production agricole, base du complexe industrie-agriculture, sont étroites et variées puisque près de 80 % de la production agricole commercialisée est destinée à l'industrie de transformation.

..

Afin d'assurer l'approvisionnement de la population, le **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**, organisme central d'un type nouveau, s'est vu confier

(*) Traduit de l'allemand par A. Engel, ingénieur ENSI, ingénieur à l'INRA.

la responsabilité à la fois des produits alimentaires et de l'agriculture. Le marché actuel étant suffisamment approvisionné en marchandises variées, cette responsabilité a tendance à s'alourdir. Nous savons combien les réactions des consommateurs sont vives au moindre défaut d'approvisionnement et il est bien connu également que cette sensibilité augmente quand le marché est mieux approvisionné.

Quelles sont les exigences du consommateur ? Un approvisionnement suffisant en produits alimentaires de qualité régulière et de prix modique, car le niveau de vie est fonction directe des dépenses consacrées à l'alimentation.

L'industrie répercute les exigences des consommateurs à l'agriculture et c'est par son intermédiaire que le marché conditionne l'importance et la structure de la production agricole. Rappelons que les matières premières représentent 80 % du coût total de production des produits transformés.

De ce fait l'approvisionnement en matières premières agricoles est un problème vital pour les industries. Elles sont directement concernées par la rationalisation de la production agricole et en général par la rationalisation de l'ensemble du processus d'élaboration des produits alimentaires depuis l'agriculteur jusqu'au consommateur.

Au sein de ce nouvel organisme de tutelle (1) on pourra peu à peu dégager et renforcer la communauté d'intérêt liant l'ensemble du complexe. Les données économiques pourront désormais être davantage prises en considération. Ceci suppose évidemment et en priorité l'existence de liens économiques favorables. Nous pensons que l'intérêt commun pour une efficacité accrue se renforcera chez tous les membres du complexe. Les industries alimentaires, dans leurs calculs économiques ne pourront plus seulement prendre en considération leurs intérêts et avantages, elles devront également se préoccuper de l'amont afin que leurs offres de collaboration soient également avantageuses pour l'agriculture. Dans les calculs d'efficacité de l'une ou l'autre entreprise il faudra tenir compte également de la part des autres partenaires du complexe.

Quel est le rôle des industries alimentaires dans cet ensemble ? Leur intérêt se portera surtout sur les possibilités nouvelles en matière d'approvisionnement de la matière première. L'industrie alimentaire dont le rôle est de transformer les matières premières de la façon la plus judicieuse et la plus utile à la société, a toujours été intéressée par le volume et la structure de la production agricole. Il sera désormais possible, pour obtenir une alimentation plus rationnelle, d'insister davantage sur la qualité des matières premières. Il en résultera des pressions dans le sens d'une sélection et d'une amélioration de la production agricole, pour obtenir des qualités alimentaires et technologiques pré-

cises. D'autre part l'industrie disposera de possibilités d'action accrues, en ce qui concerne la régularisation de la production dans le temps, la production, le traitement, le stockage des matières premières, les circuits de transport du producteur à l'entreprise et jusqu'au consommateur. La qualité de la production est pour l'agriculture comme pour l'industrie alimentaire le problème essentiel dont dépend l'avenir de tout le complexe.

On peut prendre un exemple dans l'industrie laitière pour montrer l'importance de la qualité des matières premières sur la rentabilité des usines de transformation.

L'industrie laitière a des liens plus étroits avec la production agricole que toute autre industrie. Journalièrement elle collecte sa matière première dans les exploitations agricoles et est obligée de transformer cette dernière en 24 heures. Les laiteries s'intéressent de très près à la propreté, l'acidité et la réfrigération du lait collecté. Les teneurs en matière grasse et azotée sont très importantes pour elles, toute variation de ces valeurs influe fortement sur leurs résultats d'exploitation. On a calculé qu'une augmentation de 0,4 % de la teneur en matière grasse et de 0,70 % de l'extrait sec total par rapport aux valeurs moyennes de 3,6 % pour la matière grasse et 12,2 % pour l'extrait sec entraînent une augmentation de rentabilité de 35,7 Kcs (2) par 1 000 litres de lait travaillé. La rentabilité diminue de 21,10 Kcs par 1 000 litres de lait travaillé si la teneur en matière grasse diminue de 0,4 et l'extrait sec de 0,6 % par rapport aux valeurs moyennes.

On pourrait examiner de la même façon les différentes relations existant dans l'ensemble du complexe pour y découvrir les possibilités d'amélioration de l'efficacité. On pourrait par exemple calculer les pertes subies en 1963 par les industries de la viande du fait des fluctuations dans l'approvisionnement : pertes de valorisation, pertes de temps, heures supplémentaires, frais de transport abusifs, amortissement de véhicules non utilisés, etc...

L'élevage des volailles nous fournit un autre exemple. En effet les pertes dans l'industrie de transformation sont dues au faible poids des carcasses, à la forte proportion en os, à la mauvaise qualité de la viande, d'où une mauvaise valorisation, des baisses de cadence de travail dans les chaînes d'abattage, des difficultés de vente, un prix de vente plus bas du produit fini, etc...

Il faut aussi voir les problèmes du point de vue du fournisseur. Si une exploitation agricole doit satisfaire à certaines exigences de l'industrie concernant la qualité du produit, l'étalement des livraisons... etc., et si cela entraîne des avantages pour cette dernière, il

(1) Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

(2) Couronnes tchécoslovaques.

faut que le partenaire, c'est-à-dire l'exploitation agricole y trouve aussi son compte. L'égalité dans les rapports doit entraîner une juste répartition des avantages économiques entre l'ensemble des partenaires.

Les exploitations agricoles ont sans aucun doute avantage à livrer des produits de qualité dont la nature et la quantité sont fixées sur une base contractuelle, à bénéficier des services techniques et agronomiques, à recevoir des aides matérielles et financières. L'essentiel toutefois est constitué par les variations de prix-bonifications ou déductions devant couvrir les frais qu'entraîne une amélioration des productions.

LE NECESSAIRE DEVELOPPEMENT DE L'INTEGRATION VERTICALE

L'harmonisation entre la production de l'ensemble du complexe agro-industriel et la consommation, avec une masse optimale d'hommes et de moyens, est sans aucun doute un problème social compliqué. Que nous considérons les relations en général entre l'industrie alimentaire et l'agriculture ou celles plus particulières entre deux membres du complexe agriculture-industrie, l'intégration verticale est de nos jours la solution qui s'impose comme étant celle qui permet de concilier les intérêts et exigences de tous les partenaires en créant la stabilité dans les relations par le respect des critères de rentabilité et d'efficacité. Un des fondements sur lesquels s'appuie l'intégration verticale est la communauté d'intérêt de tous les partenaires agissant simultanément en tant que facteur de pondération des critères d'action choisis.

Placée dans les conditions économiques et politiques qui sont les nôtres et qui évitent certains effets secondaires défavorables pouvant apparaître dans un système capitaliste, l'intégration verticale résulte de contrats à long terme, librement consentis entre partenaires économiquement indépendants et égaux. Ces contrats doivent également être avantageux pour les deux parties en permettant :

- a) L'exploitation complète du progrès scientifique et technique pas seulement dans les processus de production (3).
- b) La mise en place d'une information aval-amont dans l'ensemble du complexe depuis le consommateur jusqu'à la production agricole, et la découverte des relations optimales entre production et consommation.
- c) L'exploitation efficace des moyens dont dispose le complexe agriculture-industrie sous réserve toutefois d'assurer un approvisionnement régulier et continu de la population.

(3) Il y a là toutes une série de possibilités nouvelles pour la recherche concernant la solution de problèmes complexes de la production agricole à la distribution alimentaire en passant par les industries de transformation.

- d) L'optimisation des réseaux de distribution entre les divers membres du complexe agriculture-industrie depuis la production des matières premières jusqu'à l'atelier de traitement de l'industrie alimentaire en fonction des demandes.

L'intégration verticale crée des conditions plus favorables pour une meilleure utilisation de la main-d'œuvre, surtout des spécialistes hautement qualifiés dans tous les domaines du processus de production (les conseils agronomiques et techniques notamment).

Il est possible dès aujourd'hui d'utiliser certaines formes concrètes de collaboration accélérant ce mouvement vers l'intégration. Les contrats à long terme entre les industries et leurs partenaires peuvent être un outil remarquable dans ce sens. Les liens contractuels passés doivent être revus pour avoir comme base économique les **intérêts des deux partenaires**, préserver les avantages des deux parties et ménager la **libre adhésion** ou rupture de ces contrats. Il faut aussi étudier en fonction des conditions concrètes existant dans chaque secteur quel est l'agent qui doit avoir une autonomie dans le processus de coordination contractuelle. Est-ce une entreprise, une usine ou un de ses ateliers ?

Quelles sont en fait les possibilités de ces contrats et quel peut en être le contenu ? Nous allons examiner quelques exemples concrets.

Les contrats des sucreries peuvent ne pas se limiter à un tonnage de betteraves, mais envisager des solutions communes pour la mécanisation de la récolte, l'acheminement programmé vers le lieu de stockage de l'usine. Ils peuvent aussi organiser les transports, accorder des conditions plus favorables pour les semences d'espèces à forte teneur en sucre dans l'intention d'instituer un paiement proportionnel à cette teneur. Ils influent sur la qualité des semences produites grâce à un système de conseils techniques, règlent des problèmes comme la rétrocession des mélasses pour l'alimentation animale, la mise à disposition des installations de séchage des sucreries pour le traitement des betteraves fourragères, de la luzerne ou d'autres fourrages et la collaboration financière avec les exploitations agricoles pour la construction d'installations de séchage polyvalentes etc.

Les contrats de livraison de lait pourraient comporter en dehors des spécifications de volumes, des systèmes de paiement à la qualité, un soutien technique accordé aux producteurs, les conditions de rétrocession du lait écrémé et du babeurre, de travail à façon des produits consommés à la ferme, les participations réciproques aux investissements, par exemple la réfrigération à la ferme (prévoir même des activités de service comme l'entretien de ce matériel).

Les conserveries de légumes et fruits peuvent elles aussi conclure des contrats à long terme avantageux pour les deux parties et dont le contenu pourrait être le suivant :

Quantités et variétés de produits à fournir ainsi que leur prix pour quelques années, paiement à la qualité, indemnités de stockage, amélioration des productions par des soins appropriés et l'exclusivité dans la fourniture des semences, peut-être à prix réduit, assistance technique, rétrocession des déchets, mise à la disposition des producteurs de certaines machines pour la récolte et le traitement des fruits et légumes, participation financière à la création de nouveaux vergers etc...

Il existe aussi toute une série de possibilités dans **l'industrie de transformation des volailles** où les problèmes sont les suivants : optimisation des périodes et fréquences de livraison compte tenu du marché, meilleure valorisation des produits par la concentration des moyens de distribution grâce à l'utilisation de matériel de transport de grande capacité, participation à la création d'unités de production industrielles à la condition d'une exclusivité de fourniture d'une part, d'une garantie d'achat d'autre part etc...

Dans l'industrie de la viande, les entreprises peuvent s'assurer des approvisionnements réguliers dans le temps par un système de primes et obtenir du bétail satisfaisant à certains critères, selon leur destination en intéressant les producteurs par des prix garantis (par exemple : porc maigre, veau gras, etc...) et conclure des accords pour la rétrocession des déchets d'abattoirs ou directement avec les producteurs, ou en faisant appel aux usines d'aliment du bétail.

On pourrait ainsi pour chaque branche ou chaque entreprise montrer ce qu'il est possible de faire dès aujourd'hui. Le processus d'intégration est d'une application progressive et revêt des formes multiples. Il en est de même des contrats d'intégration qui concernent les relations entre les divers membres du complexe agriculture-industrie depuis les livraisons de matière première et les avantages pouvant être accordés aux producteurs, jusqu'à la réalisation éventuelle d'entreprises communes. Il est délicat en ce domaine de dispenser des conseils par la voie hiérarchique. Les travailleurs conscients des entreprises peuvent dès maintenant faire preuve d'initiative. Que faut-il faire pour promouvoir le processus d'intégration ? Quels sont les obstacles à éliminer ?

Il faudra avant tout promouvoir l'indépendance des diverses entreprises et exploitations et ne rien faire qui puisse contrarier cette indépendance. Les relations dans l'entreprise devront être revues. De plus en plus le prix d'achat devra tenir compte des critères qualitatifs recherchés par les transformateurs et les consommateurs. Ces critères devront être fixés de manière objec-

tive, non plus seulement en fonction des seuls intérêts de chaque entreprise. Ceci concerne aussi bien la teneur en sucre des betteraves, l'amidon des pommes de terre de transformation, ou les qualités requises pour les céréales panifiables. Il faudra aussi revoir et adapter les textes législatifs et réglementaires. Le processus d'intégration doit se développer dans un sens profitable à la société. Dans ce but, il sera donc indispensable de poser les principes de base d'une structuration rationnelle de la production, du choix et de l'élaboration des techniques dans tout le complexe depuis la production agricole et la transformation jusqu'à la distribution. Il est certainement judicieux d'encourager l'initiative et les décisions individuelles, cependant il faut orienter l'initiative dans une direction favorable à la société, afin d'optimiser les processus de production dans l'ensemble du complexe.

**

Un développement judicieux, constant, sans à-coups des relations d'intégration entre l'industrie alimentaire et ses partenaires du complexe permettra d'accroître l'efficacité de toutes les unités de production par :

- une spécialisation rationnelle dans les exploitations agricoles ;
- la normalisation de la distribution locale de la production agricole et une meilleure coordination des moyens de production ;
- une utilisation plus efficace et dans un domaine plus vaste du progrès scientifique et technique ;
- la recherche de nouvelles techniques évitant les pertes ;
- la constitution de réserves judicieuses et la normalisation des circuits d'acheminement des biens alimentaires du producteur au consommateur ;
- la création des conditions scientifiques nécessaires pour la croissance de chaque agent de production.

Cependant tous ces avantages n'auront leur pleine signification que le jour où ils permettront un meilleur approvisionnement de la population en biens alimentaires.

Le développement des relations d'intégration n'est pas une action isolée, ni une mesure unique. Ce n'est pas une question de mode. C'est un processus objectif et de longue haleine qui progresse dans le complexe agriculture-industrie. C'est un processus dont la conduite et l'orientation doivent être assurées par l'autorité centrale.